Envoyé en préfecture le 16/09/2026
Reçu en préfecture le 16/09/2026
Publié le
ID : 029-212900898-20260828-20260828_DCM1-DE

KERGLOFF

# EXTRAIT DU REGISTRE
## DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉPARTEMENT
du FINISTÈRE

---

COMMUNE
de
KERGLOFF

---

**Délibération n° :**
**2026.08.28**
**DCM1**

## Séance du 28 août 2026

---

Date de convocation : 24 août 2026
Date d'affichage : 24 août 2026
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 11

---

L'an deux mille vingt-six, le vendredi vingt-huit août à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de M. Patrick URIEN, Maire.

Etaient présents :
M. Patrick URIEN, Maire.
Mmes Élodie BERNARD, Valérie CARADEC, Sanae NÉDELLEC, Corinne ROSPARS et Karen THOMAS.
MM. Jean-Paul HENRY, Laurent JACQUIN, Vincent LE DREN, Siméon LE BAIL et Philippe NÉDELLEC.

Procurations :
M. David CAUDAL à M. Patrick URIEN ;
Mme Sandrine GUICHOUX à Mme Valérie CARADEC ;
Mme Patricia NORMANT à Mme Corinne ROSPARS ;
M. Philippe SINDE à M. Jean-Paul HENRY.

Mme Sanae NÉDELLEC a été désignée secrétaire de séance. Le quorum est atteint.

**OBJET : Tarifs municipaux 2026-2027 - Services Périscolaires, Eau et Assainissement**
**Domaine : 7.10 Divers - Tarifs des services publics**

**Exposé**

Il convient de fixer les tarifs communaux applicables pour l'année 2026-2027.
Concernant le service périscolaire (garderie et restauration scolaire), il est proposé une revalorisation de 0,9%, correspondant à l'inflation annuelle 2025.

Concernant le service de l'Eau, il est proposé :

- Consommation : Revalorisation de 15% du tarif au m³, afin d'anticiper l'évolution du coût d'achat de l'Eau auprès du Stanger, à compter du 1er janvier 2027.
- Abonnements : Revalorisation de 0,9% ;
- Mise en service et branchement des compteurs : Actualisation des tarifs en fonction de l'évolution de l'indice TP03a « Gros terrassements », établi à 133,8 en août 2025.

Envoyé en préfecture le 16/09/2026
Reçu en préfecture le 16/09/2026
Publié le
ID : 029-212900898-20260828-20260828_DCM1-DE

**Les tarifs proposés sont les suivants** :

## 1. Restauration scolaire

- Repas enfant : 3,89 € ;
- Repas enseignant : 5,53 € ;
- Encadrement sans repas : 2,01 €.

## 2. Garderie

**Matin** :

- 1er enfant : 2,17 € ;
- 2e enfant : 1,66 € ;
- 3e enfant : 1,25 €.

**Soir de 16h30 à 17h00** :

- 1er enfant : 1,66 € ;
- 2e enfant : 1,25 € ;
- 3e enfant : 0,74 €.

**Soir de 16h30 à 18h30** :

- 1er enfant : 3,63 € ;
- 2e enfant : 3,17 € ;
- 3e enfant : 2,66 €.

**Autres tarifs** :

- Quart d'heure supplémentaire : 5,05 € ;
- Seuil d'application de la réduction de 20% : 49,44 €.

## 3. Eau et assainissement - Tarifs HT

**Consommation d'eau** :

- De 0 à 500 $m^3$ : 1,6636 € HT/$m^3$ ;
- Au-delà de 500 $m^3$ : 1,3055 € HT/$m^3$.

**Abonnement eau** :

- Calibre 15 : 88,67 € HT ;
- Calibre 20 : 110,82 € HT ;
- Calibre 30 : 117,33 € HT ;
- Calibre 40 : 123,86 € HT ;
- Calibre 50 : 130,38 € HT.

**Assainissement** :

- Redevance : 0,5759 € HT/$m^3$ ;
- Abonnement : 35,9919 € HT.

## 4. Mise en service des compteurs - Tarifs HT

- Fermeture de compteur sans enlèvement : 64,80 € HT ;
- Fermeture de compteur avec enlèvement : 126,87 € HT ;
- Remise en service sans pose de compteur : 64,80 € HT ;

Envoyé en préfecture le 16/09/2026
Reçu en préfecture le 16/09/2026
Publié le
ID : 029-212900898-20260828-20260828_DCM1-DE

- Remise en service avec pose d'un compteur dans un citerneau accessible - Calibre 15 : 148,03 € HT ;
- Remise en service avec pose d'un compteur dans un citerneau accessible - Calibre 20 : 164,80 € HT ;
- Remise en service avec pose d'un compteur dans un citerneau accessible - Autre calibre : Suivant devis accepté par le demandeur ;
- Remise en service avec pose d'un compteur dans un citerneau inaccessible : Suivant devis accepté par le demandeur.

**5. Branchement des compteurs - Tarifs HT**

**Branchement inférieur à 15 mètres avec traversée de route non enrobée** :

- Calibre 15 : 1 149,21 € HT ;
- Calibre 20 : 1 232,37 € HT.

**Branchement inférieur à 15 mètres sans traversée de route** :

- Calibre 15 : 790,62 € HT ;
- Calibre 20 : 873,54 € HT.

**Autres demandes** : Branchement ne relevant pas des cas précités : Suivant devis accepté par le demandeur.

**Délibération**

Il est proposé au Conseil municipal :

- D'adopter l'ensemble des tarifs communaux 2026-2027 tels que détaillés ci-dessus ;
- De fixer leur entrée en vigueur au 1er septembre 2026 ;
- De prendre acte, pour information, du prix d'achat de l'Eau au Stanger applicable au 1er janvier 2027 ;
- D'autoriser M. le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Vote**

☐ Nbre d'abstention :
☐ Nbre de vote « contre » :
☐ Adoptée à la majorité
☒ **Adoptée à l'unanimité**
☐ Rejet de la délibération
☐ Report de la délibération

Le Maire,
Patrick URIEN.

Sanae NÉDELLEC,
Secrétaire de séance.

MAIRIE DE KERGLOFF
29270 FINISTERE